

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune : VILLE DE PROVILLE (M57) (1)**

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21590476400010

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE CAMBRAI

**M. 57**

**Compte administratif**

**Voté par nature**

BUDGET : VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL (3)

**ANNEE 2022**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

## II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

## III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	30
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	40
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	42
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	43

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	44
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	45
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	47
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	48
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	51
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	52
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	53
B13 - Opérations liées aux cessions	54
B14 - Etat des travaux en régie	55
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	57
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	58
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	60
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D2.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D2.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	62
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	63
D3.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D4.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D4.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D6 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D7 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D9 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D10 - Identification des flux croisés	65
D11 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	66
D12 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D13.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D13.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	68

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3293

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	864.33
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1001.82
3	Dépenses d'équipement brut / population	358.05
4	Encours de dette / population (2) (3)	327.03
5	DGF / population	125.25
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	57.76 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	91.4104 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	35.74 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	32.6442 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	13.72 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 0.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS</b>	<b>C1</b>

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	4 286 411,38	6 420 754,32	1 007 722,06	A1	3 142 065,00
<b>Investissement</b>	1 353 922,32	3 121 777,39	-783 792,64	A2	984 062,43
<b>Dont 1068</b>		806 792,64			
<b>Fonctionnement</b>	2 932 489,06	3 298 976,93	1 791 514,70	A3	2 158 002,57

<b>RESTES A REALISER (4)</b>					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 2 734 000,00	III + IV	396 000,00	B1	-2 338 000,00
<b>Investissement</b>	I 2 734 000,00	III	396 000,00	B2	-2 338 000,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	804 065,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-1 353 937,57
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	2 158 002,57

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>2 734 000,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 734 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>396 000,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (reçues) (3)</b>	<b>396 000,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
<b>70</b>	<b>Prod. services, domaine, ventes diverses</b>	<b>0,00</b>
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>
<b>731</b>	<b>Fiscalité locale</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>				<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET</b>				<b>A</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 932 489,06	G	3 298 976,93
	Section d'investissement	B 1 353 922,32	H	3 121 777,39
		+	+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I	1 791 514,70 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 783 792,64 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=	=	
<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 5 070 204,02	= G + H + I + J	8 212 269,02
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b> (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F 2 734 000,00	L	396 000,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E + F 2 734 000,00	= K + L	396 000,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A + C + E 2 932 489,06	= G + I + K	5 090 491,63
	Section d'investissement	= B + D + F 4 871 714,96	= H + J + L	3 517 777,39
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A + B + C + D + E + F 7 804 204,02	= G + H + I + J + K + L	8 608 269,02

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>	<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		603 663,58
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	25 402,96	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	373 494,56	98,18
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	780 158,71	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>1 179 056,23</b>	<b>2 003 761,76</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	5 490,00	224 966,79
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	169 376,09	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>174 866,09</b>	<b>224 966,79</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 1 353 922,32</b>	<b>II 2 228 728,55</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	86 256,20
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 0,00</b>	<b>IV 86 256,20</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>1 353 922,32</b>	II + IV	<b>2 314 984,75</b>
--------------	---------	---------------------	---------	---------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	<b>783 792,64</b>	VI	<b>0,00</b>
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	<b>806 792,64</b>

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>2 137 714,96</b>	II + IV + VI + VII	<b>3 121 777,39</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>		<b>984 062,43</b>		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>B2</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
<b>OPERATIONS REELLES ET MIXTES</b>			
011 Charges à caractère général (1)	955 837,37	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	227 788,05
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 643 894,95	73 Impôts et taxes (sauf 731)	373 586,57
		731 Fiscalité locale	1 868 163,90
		74 Dotations et participations (1)	777 292,81
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	203 867,67	75 Autres produits de gestion courante (1)	24 528,99
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	26 730,11
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>2 803 599,99</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>3 298 090,43</b>
66 Charges financières	25 062,98	76 Produits financiers	1,80
67 Charges spécifiques (1)	17 569,89	77 Produits spécifiques (1)	884,70
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I 2 846 232,86</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II 3 298 976,93</b>

<b>OPERATIONS D'ORDRE (2)</b>			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	86 256,20	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III 86 256,20</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV 0,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III 2 932 489,06</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV 3 298 976,93</b>
---	-----------------------------	---	-----------------------------

<b>RESULTAT REPORTE DE N-1</b>			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 1 791 514,70

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V 2 932 489,06</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI 5 090 491,63</b>
---	---------------------------------	---	----------------------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>2 158 002,57</b>
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>C1</b>

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 490,00	0,00	5 490,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	169 376,09	0,00	169 376,09
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	25 402,96	0,00	25 402,96
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	373 494,56	0,00	373 494,56
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	780 158,71	0,00	780 158,71
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 353 922,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1 353 922,32</b>

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>783 792,64</b>
---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	955 837,37		955 837,37
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 643 894,95		1 643 894,95
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	203 867,67	0,00	203 867,67
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	25 062,98	0,00	25 062,98
67	Charges spécifiques (9)	17 569,89	0,00	17 569,89
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	86 256,20	86 256,20
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 846 232,86</b>	<b>86 256,20</b>	<b>2 932 489,06</b>

<b>Pour information D 002 Résultat négatif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>C2</b>

**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	224 966,79	0,00	224 966,79
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	603 663,58	0,00	603 663,58
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	98,18	0,00	98,18
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		86 256,20	86 256,20
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>2 228 728,55</b>	<b>86 256,20</b>	<b>2 314 984,75</b>

<b>1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1</b>	<b>806 792,64</b>
---	-------------------

<b>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	26 730,11		26 730,11
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	227 788,05		227 788,05
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	373 586,57		373 586,57
731	Fiscalité locale	1 868 163,90		1 868 163,90
74	Dotations et participations (8)	777 292,81		777 292,81
75	Autres produits de gestion courante (8)	24 528,99	0,00	24 528,99
76	Produits financiers	1,80	0,00	1,80
77	Produits spécifiques (8)	884,70	0,00	884,70
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>3 298 976,93</b>	<b>0,00</b>	<b>3 298 976,93</b>

<b>Pour information R002 Résultat positif reporté</b>	<b>1 791 514,70</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES</b>	<b>A</b>

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>4 579 292,70</b>	<b>1 353 922,32</b>	<b>2 734 000,00</b>	<b>491 370,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 353 922,32</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 000,00	25 402,96	0,00	3 597,04	0,00	25 402,96
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	422 638,00	373 494,56	0,00	49 143,44	0,00	373 494,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 912 164,70	780 158,71	2 734 000,00	398 005,99	0,00	780 158,71
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 363 802,70</b>	<b>1 179 056,23</b>	<b>2 734 000,00</b>	<b>450 746,47</b>	<b>0,00</b>	<b>1 179 056,23</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 490,00	5 490,00	0,00	0,00		5 490,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	195 000,00	169 376,09	0,00	25 623,91		169 376,09
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>200 490,00</b>	<b>174 866,09</b>	<b>0,00</b>	<b>25 623,91</b>	<b>0,00</b>	<b>174 866,09</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>4 564 292,70</b>	<b>1 353 922,32</b>	<b>2 734 000,00</b>	<b>476 370,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 353 922,32</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	15 000,00	0,00		15 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>15 000,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>783 792,64</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>5 363 085,34</b>	<b>2 137 714,96</b>	<b>2 734 000,00</b>	<b>491 370,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 353 922,32</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>5 363 085,34</b>	<b>3 121 777,39</b>	<b>396 000,00</b>	<b>1 845 307,95</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 000 000,00	603 663,58	396 000,00	336,42
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 400 000,00	1 400 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	98,18	0,00	-98,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 400 000,00</b>	<b>2 003 761,76</b>	<b>396 000,00</b>	<b>238,24</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 035 792,64	1 031 759,43	0,00	4 033,21
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 035 792,64</b>	<b>1 031 759,43</b>	<b>0,00</b>	<b>4 033,21</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 435 792,64</b>	<b>3 035 521,19</b>	<b>396 000,00</b>	<b>4 271,45</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 827 292,70	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	100 000,00	86 256,20	0,00	13 743,80
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>1 927 292,70</b>	<b>86 256,20</b>	<b>0,00</b>	<b>1 841 036,50</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>5 363 085,34</b>	<b>3 121 777,39</b>	<b>396 000,00</b>	<b>1 845 307,95</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>4 579 292,70</b>	<b>1 353 922,32</b>	<b>2 734 000,00</b>	<b>491 370,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 353 922,32</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 000,00	25 402,96	0,00	3 597,04	0,00	25 402,96
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	29 000,00	25 402,96	0,00	3 597,04	0,00	25 402,96
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	422 638,00	373 494,56	0,00	49 143,44	0,00	373 494,56
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	8 000,00	5 842,80	0,00	2 157,20	0,00	5 842,80
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	20 200,00	38 968,00	0,00	-18 768,00	0,00	38 968,00
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	149 400,00	140 442,56	0,00	8 957,44	0,00	140 442,56
21538	Autres réseaux	149 000,00	116 800,84	0,00	32 199,16	0,00	116 800,84
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	1 939,02	0,00	-1 939,02	0,00	1 939,02
2181	Install. générales, agencements	0,00	2 820,12	0,00	-2 820,12	0,00	2 820,12
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	44 750,00	38 365,92	0,00	6 384,08	0,00	38 365,92
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	51 288,00	28 315,30	0,00	22 972,70	0,00	28 315,30
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 912 164,70	780 158,71	2 734 000,00	398 005,99	0,00	780 158,71
231	Immobilisations corporelles en cours	3 912 164,70	780 158,71	2 734 000,00	398 005,99	0,00	780 158,71
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 363 802,70</b>	<b>1 179 056,23</b>	<b>2 734 000,00</b>	<b>450 746,47</b>	<b>0,00</b>	<b>1 179 056,23</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 490,00	5 490,00	0,00	0,00		5 490,00
10228	Autres fonds d'investissement	5 490,00	5 490,00	0,00	0,00		5 490,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	195 000,00	169 376,09	0,00	25 623,91		169 376,09
1641	Emprunts en euros	195 000,00	169 376,09	0,00	25 623,91		169 376,09
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>200 490,00</b>	<b>174 866,09</b>	<b>0,00</b>	<b>25 623,91</b>	<b>0,00</b>	<b>174 866,09</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>4 564 292,70</b>	<b>1 353 922,32</b>	<b>2 734 000,00</b>	<b>476 370,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 353 922,32</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	15 000,00	0,00		15 000,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	15 000,00	0,00		15 000,00		0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00		0,00		0,00
2131	Bâtiments publics	15 000,00	0,00		15 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>15 000,00</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>5 363 085,34</b>	<b>3 121 777,39</b>	<b>396 000,00</b>	<b>1 845 307,95</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 000 000,00	603 663,58	396 000,00	336,42
1313	Subv. transf. Départements	0,00	249 120,00	0,00	-249 120,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	181 218,60	0,00	-181 218,60
1323	Subv. non transf. Départements	1 000 000,00	0,00	396 000,00	604 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	173 324,98	0,00	-173 324,98
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 400 000,00	1 400 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 400 000,00	1 400 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	98,18	0,00	-98,18
2111	Terrains nus	0,00	98,18	0,00	-98,18
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 400 000,00</b>	<b>2 003 761,76</b>	<b>396 000,00</b>	<b>238,24</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 035 792,64	1 031 759,43	0,00	4 033,21
10222	FCTVA	189 000,00	166 250,97	0,00	22 749,03
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	58 715,82	0,00	-18 715,82
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	806 792,64	806 792,64	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 035 792,64</b>	<b>1 031 759,43</b>	<b>0,00</b>	<b>4 033,21</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 435 792,64</b>	<b>3 035 521,19</b>	<b>396 000,00</b>	<b>4 271,45</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 827 292,70</i>	<i>0,00</i>		
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	<i>100 000,00</i>	<i>86 256,20</i>		<i>13 743,80</i>
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
2131	<i>Bâtiments publics</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	<i>0,00</i>	<i>450,76</i>		<i>-450,76</i>
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	<i>0,00</i>	<i>849,16</i>		<i>-849,16</i>
28131	<i>Bâtiments publics</i>	<i>100 000,00</i>	<i>423,07</i>		<i>99 576,93</i>

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28152	Installations de voirie	0,00	313,20		-313,20
28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	759,55		-759,55
28157	Matériel et outillage technique	0,00	1 102,95		-1 102,95
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	5 145,16		-5 145,16
28182	Matériel de transport	0,00	7 042,75		-7 042,75
28183	Matériel informatique	0,00	15 498,79		-15 498,79
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	17 085,20		-17 085,20
28188	Autres immo. corporelles	0,00	37 585,61		-37 585,61
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>1 927 292,70</b>	<b>86 256,20</b>		<b>1 841 036,50</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>5 031 882,70</b>	<b>2 932 489,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 099 393,64</b>	<b>0,00</b>	<b>2 932 489,06</b>
011	Charges à caractère général (3)	1 143 180,00	955 837,37	0,00	0,00	187 342,63	0,00	955 837,37
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 650 000,00	1 643 894,95	0,00	0,00	6 105,05		1 643 894,95
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	240 410,00	203 867,67	0,00	0,00	36 542,33	0,00	203 867,67
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>3 033 590,00</b>	<b>2 803 599,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>229 990,01</b>	<b>0,00</b>	<b>2 803 599,99</b>
66	Charges financières	37 000,00	25 062,98	0,00	0,00	11 937,02		25 062,98
67	Charges spécifiques (3)	19 000,00	17 569,89	0,00	0,00	1 430,11		17 569,89
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	15 000,00	0,00			15 000,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>71 000,00</b>	<b>42 632,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 367,13</b>		<b>42 632,87</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 104 590,00</b>	<b>2 846 232,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>258 357,14</b>	<b>0,00</b>	<b>2 846 232,86</b>
023	Virement à la section d'investissement	1 827 292,70	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	100 000,00	86 256,20			13 743,80		86 256,20
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>1 927 292,70</b>	<b>86 256,20</b>			<b>1 841 036,50</b>		<b>86 256,20</b>

<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>5 031 882,70</b>	<b>2 932 489,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 099 393,64</b>	<b>0,00</b>	<b>2 932 489,06</b>
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>3 240 368,00</b>	<b>3 298 976,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-58 608,93</b>
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	26 730,11	0,00	0,00	23 269,89
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	215 500,00	227 788,05	0,00	0,00	-12 288,05
73	Impôts et taxes (sauf 731)	429 479,00	373 586,57	0,00	0,00	55 892,43
731	Fiscalité locale	1 786 521,00	1 868 163,90	0,00	0,00	-81 642,90
74	Dotations et participations (3)	721 868,00	777 292,81	0,00	0,00	-55 424,81
75	Autres produits de gestion courante (3)	17 000,00	24 528,99	0,00	0,00	-7 528,99
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 220 368,00</b>	<b>3 298 090,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-77 722,43</b>
76	Produits financiers	0,00	1,80	0,00	0,00	-1,80
77	Produits spécifiques (3)	5 000,00	884,70	0,00	0,00	4 115,30
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>5 000,00</b>	<b>886,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 113,50</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 225 368,00</b>	<b>3 298 976,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-73 608,93</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	15 000,00	0,00			15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>15 000,00</b>

<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>1 791 514,70</b>					
---	---------------------	--	--	--	--	--

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>5 031 882,70</b>	<b>5 090 491,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-58 608,93</b>
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>5 031 882,70</b>	<b>2 932 489,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 099 393,64</b>	<b>0,00</b>	<b>2 932 489,06</b>
011	Charges à caractère général (4)	1 143 180,00	955 837,37	0,00	0,00	187 342,63	0,00	955 837,37
6042	Achats de prestations de services	108 750,00	113 347,80	0,00	0,00	-4 597,80	0,00	113 347,80
6061	Fournitures non stockables	240 000,00	205 189,26	0,00	0,00	34 810,74	0,00	205 189,26
6062	Fournitures non stockées	12 800,00	11 527,62	0,00	0,00	1 272,38	0,00	11 527,62
6063	Fournitures entretien, petit équipement	118 650,00	86 299,99	0,00	0,00	32 350,01	0,00	86 299,99
6064	Fournitures administratives	12 300,00	12 974,66	0,00	0,00	-674,66	0,00	12 974,66
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	12 000,00	10 186,72	0,00	0,00	1 813,28	0,00	10 186,72
6067	Fournitures scolaires	9 000,00	8 427,71	0,00	0,00	572,29	0,00	8 427,71
6068	Autres matières et fournitures	2 300,00	569,04	0,00	0,00	1 730,96	0,00	569,04
611	Contrats de prestations de services	30 080,00	10 069,07	0,00	0,00	20 010,93	0,00	10 069,07
613	Locations	134 550,00	117 320,27	0,00	0,00	17 229,73	0,00	117 320,27
61521	Entretien terrains	42 420,00	4 505,66	0,00	0,00	37 914,34	0,00	4 505,66
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 300,00	18 724,69	0,00	0,00	31 575,31	0,00	18 724,69
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 500,00	1 971,13	0,00	0,00	8 528,87	0,00	1 971,13
615231	Entretien, réparations voiries	108 000,00	104 530,95	0,00	0,00	3 469,05	0,00	104 530,95
615232	Entretien, réparations réseaux	13 000,00	44 833,76	0,00	0,00	-31 833,76	0,00	44 833,76
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	6 575,88	0,00	0,00	5 424,12	0,00	6 575,88
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 000,00	29 250,14	0,00	0,00	-17 250,14	0,00	29 250,14
6156	Maintenance	11 350,00	12 310,09	0,00	0,00	-960,09	0,00	12 310,09
6161	Multirisques	7 000,00	3 128,94	0,00	0,00	3 871,06	0,00	3 128,94
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	7 293,58	0,00	0,00	-7 293,58	0,00	7 293,58
6168	Autres primes d'assurance	11 000,00	4 753,37	0,00	0,00	6 246,63	0,00	4 753,37
618	Divers	34 100,00	13 397,43	0,00	0,00	20 702,57	0,00	13 397,43
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	5 000,00	15 482,67	0,00	0,00	-10 482,67	0,00	15 482,67
623	Pub., publications, relations publiques	85 250,00	56 474,09	0,00	0,00	28 775,91	0,00	56 474,09
624	Transports biens, transports collectifs	18 000,00	13 614,00	0,00	0,00	4 386,00	0,00	13 614,00
625	Déplacements et missions	2 800,00	4 582,00	0,00	0,00	-1 782,00	0,00	4 582,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	26 000,00	27 918,53	0,00	0,00	-1 918,53	0,00	27 918,53
627	Services bancaires et assimilés	1 580,00	1 608,11	0,00	0,00	-28,11	0,00	1 608,11
6281	Concours divers (cotisations)	5 850,00	5 379,21	0,00	0,00	470,79	0,00	5 379,21
62878	Remb. frais à des tiers	3 600,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	2 000,00	3 591,00	0,00	0,00	-1 591,00	0,00	3 591,00

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 650 000,00	1 643 894,95	0,00	0,00	6 105,05		1 643 894,95
6218	Autre personnel extérieur	2 600,00	4 781,53	0,00	0,00	-2 181,53		4 781,53
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	28 400,00	28 998,40	0,00	0,00	-598,40		28 998,40
6411	Personnel titulaire	998 000,00	948 259,76	0,00	0,00	49 740,24		948 259,76
6413	Personnel non titulaire	160 000,00	176 603,83	0,00	0,00	-16 603,83		176 603,83
64168	Autres emplois aidés	15 000,00	35 729,84	0,00	0,00	-20 729,84		35 729,84
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	443 000,00	448 758,71	0,00	0,00	-5 758,71		448 758,71
6470	Autres charges sociales	3 000,00	762,88	0,00	0,00	2 237,12		762,88
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	240 410,00	203 867,67	0,00	0,00	36 542,33	0,00	203 867,67
65311	Indemnités de fonction	80 000,00	80 134,07	0,00	0,00	-134,07	0,00	80 134,07
65313	Cotisations de retraite	3 500,00	3 359,50	0,00	0,00	140,50	0,00	3 359,50
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65316	Frais de représentation du maire	500,00	128,12	0,00	0,00	371,88	0,00	128,12
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	86,62	0,00	0,00	-86,62	0,00	86,62
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	40 910,00	15 993,23	0,00	0,00	24 916,77	0,00	15 993,23
657362	Subv. fonct. CCAS	36 000,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	74 000,00	67 715,00	0,00	0,00	6 285,00	0,00	67 715,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	500,00	451,13	0,00	0,00	48,87	0,00	451,13
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>3 033 590,00</b>	<b>2 803 599,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>229 990,01</b>	<b>0,00</b>	<b>2 803 599,99</b>
66	Charges financières	37 000,00	25 062,98	0,00	0,00	11 937,02		25 062,98
66111	Intérêts réglés à l'échéance	37 000,00	25 062,98	0,00	0,00	11 937,02		25 062,98
67	Charges spécifiques (4)	19 000,00	17 569,89	0,00	0,00	1 430,11		17 569,89
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	19 000,00	17 569,89	0,00	0,00	1 430,11		17 569,89
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	15 000,00	0,00			15 000,00		0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	15 000,00	0,00			15 000,00		0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>71 000,00</b>	<b>42 632,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 367,13</b>		<b>42 632,87</b>

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>3 104 590,00</b>	<b>2 846 232,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>258 357,14</b>	<b>0,00</b>	<b>2 846 232,86</b>
023	Virement à la section d'investissement	1 827 292,70						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	100 000,00	86 256,20			13 743,80		86 256,20
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00	0,00			0,00		0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00			0,00		0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	100 000,00	86 256,20			13 743,80		86 256,20
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>1 927 292,70</b>	<b>86 256,20</b>			<b>1 841 036,50</b>		<b>86 256,20</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>3 240 368,00</b>	<b>3 298 976,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-58 608,93</b>
013	Atténuations de charges (4)	50 000,00	26 730,11	0,00	0,00	23 269,89
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	26 730,11	0,00	0,00	23 269,89
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	215 500,00	227 788,05	0,00	0,00	-12 288,05
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	13 532,12	0,00	0,00	-10 532,12
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	2 594,41	0,00	0,00	-2 594,41
7066	Redevances services à caractère social	80 000,00	85 129,56	0,00	0,00	-5 129,56
7067	Redev. services périscolaires et enseign	120 000,00	113 635,67	0,00	0,00	6 364,33
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	12 000,00	12 466,29	0,00	0,00	-466,29
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	430,00	0,00	0,00	70,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	429 479,00	373 586,57	0,00	0,00	55 892,43
73211	Attribution de compensation	341 000,00	308 771,57	0,00	0,00	32 228,43
73212	Dotations de solidarité communautaire	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
73221	FNGIR	34 479,00	34 479,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	52 000,00	30 336,00	0,00	0,00	21 664,00
731	Fiscalité locale	1 786 521,00	1 868 163,90	0,00	0,00	-81 642,90
73111	Impôts directs locaux	1 608 521,00	1 671 674,00	0,00	0,00	-63 153,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	70 000,00	68 091,52	0,00	0,00	1 908,48
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73172	Taxe de séjour	18 000,00	23 102,05	0,00	0,00	-5 102,05
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	90 000,00	105 296,33	0,00	0,00	-15 296,33
74	Dotations et participations (4)	721 868,00	777 292,81	0,00	0,00	-55 424,81
74111	Dotations forfaitaire des communes	348 000,00	345 834,00	0,00	0,00	2 166,00
741121	DSR des communes	43 000,00	43 798,00	0,00	0,00	-798,00
741127	DNP des communes	25 000,00	22 806,00	0,00	0,00	2 194,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participation Autres organismes	180 000,00	193 631,64	0,00	0,00	-13 631,64
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	80 000,00	97 847,02	0,00	0,00	-17 847,02
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	31 478,00	33 535,00	0,00	0,00	-2 057,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	14 390,00	2 287,00	0,00	0,00	12 103,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	3 173,48	0,00	0,00	-3 173,48

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
748388	Autres	0,00	30 336,00	0,00	0,00	-30 336,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	4 044,67	0,00	0,00	-4 044,67
75	Autres produits de gestion courante (4)	17 000,00	24 528,99	0,00	0,00	-7 528,99
752	Revenus des immeubles	15 000,00	20 434,80	0,00	0,00	-5 434,80
7588	Autres produits divers gestion courante	2 000,00	4 094,19	0,00	0,00	-2 094,19
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 220 368,00</b>	<b>3 298 090,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-77 722,43</b>
76	Produits financiers	0,00	1,80	0,00	0,00	-1,80
7688	Autres	0,00	1,80	0,00	0,00	-1,80
77	Produits spécifiques (4)	5 000,00	884,70	0,00	0,00	4 115,30
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	884,70	0,00	0,00	4 115,30
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>3 225 368,00</b>	<b>3 298 976,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-73 608,93</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	15 000,00	0,00			15 000,00
72	Production immobilisée	15 000,00	0,00			15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>15 000,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					2 650 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 650 000,00									
7708765	CAISSE D EPARGNE NORD EUROPE	25/09/2010	2010-10-01	25/10/2010	500 000,00	V		1,500	1,500	EURO	M	X Autres	N	A-1
7828141	CAISSE D EPARGNE NORD EUROPE	01/01/2011	2011-01-01	25/04/2011	500 000,00	V		3,270	3,270	EURO	M	X Autres	N	A-1
8388846	CAISSE D EPARGNE NORD EUROPE	20/06/2013	2014-01-25	25/01/2014	300 000,00	F		3,530	3,530	EURO	M	X Autres	N	A-1
99141567825	CREDIT AGRICOLE	11/06/2006	2006-06-11	25/08/2006	600 000,00	V		3,930	3,930	EURO	M	X Autres	N	A-1
MON509905EUR	LA BANQUE POSTALE	01/10/2016	2016-10-01	01/12/2016	500 000,00	F		1,510	1,510	EURO	M	X Autres	N	A-1
MON526281	LA BANQUE POSTALE	01/02/2019	2019-07-01	01/07/2019	250 000,00	F		1,100	1,100	EURO	M	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>2 650 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		1 076 923,88					170 349,77	26 680,15	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 076 923,88					170 349,77	26 680,15	0,00	0,00
7708765	N	0,00	A-1	100 285,42	2,75	V		1,500	35 483,04	1 817,76	0,00	0,00
7828141	N	0,00	A-1	131 103,03	3,25	V		3,270	37 657,58	4 884,58	0,00	0,00
8388846	N	0,00	A-1	139 261,10	6,00	F		3,530	20 479,23	5 309,61	0,00	0,00
99141567825	N	0,00	A-1	151 164,89	3,58	V		3,930	36 751,72	6 820,40	0,00	0,00
MON509905EUR	N	0,00	A-1	363 442,82	13,92	F		1,510	23 311,52	5 640,16	0,00	0,00
MON526281	N	0,00	A-1	191 666,62	11,50	F		1,100	16 666,68	2 207,64	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 076 923,88</b>					<b>170 349,77</b>	<b>26 680,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

**REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 076 923,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>B1.6</b>

**REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b> <b>Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes au c/ 166</b> <b>Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.8</b>

**DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS</b>	<b>B7.1</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
<b>Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social</b>					8 145 846,16	5 143 376,89										76 830,02	170 594,60	
DEXIA CREDIT LOCAL	1998	X Autres	CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS-LOTISSEMENT LE VALLON	DEXIA MUNICIPAL AGENCY	439 220,86	122 849,37	7,00	A	F		4,300	F		4,300	A-1	EURO	2 179,11	17 738,13
NOREVIE	2006	C	EFI Provville	CAISSE DES DEPOTS ET	12 388,34	2 435,01	3,00	A	F		3,460	F		3,460	A-1	EURO	110,48	758,03
NOREVIE	2016	C	11 PLAÏ PROVILLE ROUTE DE NOYELLES	CAISSE DES DEPOTS ET	850 541,67	715 649,51	33,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EURO	4 044,58	19 728,73
NOREVIE	2016	C	11 PLAÏ PROVILLE ROUTE DE NOYELLES	CAISSE DES DEPOTS ET	296 422,26	259 939,41	43,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EURO	1 459,07	5 345,55
NOREVIE	2016	C	24 plus proville route de noyelles	CAISSE DES DEPOTS ET	2 180 387,66	1 879 955,99	33,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	25 986,74	44 987,87
NOREVIE	2016	C	24 PLUS PROVILLE ROUTE DE NOYELLES	CAISSE DES DEPOTS ET	745 150,58	669 004,37	43,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	9 185,79	11 424,61
NOREVIE	2010	C	PLUS BEGUINAGE PROVILLE	CAISSE DES DEPOTS ET	351 251,59	209 228,05	15,00	A	F		1,950	F		1,950	A-1	EURO	4 312,20	11 910,22
NOREVIE	2010	C	PLUS BEGUINAGE PROVILLE	CAISSE DES DEPOTS ET	362 444,78	272 978,37	30,00	A	F		1,950	F		1,950	A-1	EURO	5 452,79	6 652,04

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
NOREVIE	2006	C	REFI PROVILLE TAUX FIXE	CAISSE DES DEPOTS ET	332 545,25	19 757,46	5,00	A	F	3,470	F	3,470	A-1	EURO	809,22	3 563,00		
SIA	1997	C	Logement 11 chemin des oiseaux	CAISSE DES DEPOTS ET	45 216,38	10 386,70	6,00	A	F	4,300	F	4,300	A-1	EURO	188,55	1 777,53		
SIA	1998	C	16/22 Logements le Vallon	CAISSE DES DEPOTS ET	1 155 746,49	99 316,99	9,00	A	F	4,800	F	4,800	A-1	EURO	5 183,16	8 665,57		
SIA	2001	C	Logements Le Vallon	CAISSE DES DEPOTS ET	28 934,82	11 419,27	10,00	A	V	4,200	V	4,200	A-1	EURO	223,46	1 070,23		
SIA	2004	C	12 plus 2002 route de Noyelles	CAISSE DES DEPOTS ET	673 000,00	392 225,98	16,00	A	V	4,200	V	4,200	A-1	EURO	8 052,46	20 720,74		
SIA	2004	C	Proville 12 Plus 2002 route de Noyelles	CAISSE DES DEPOTS ET	259 500,00	201 521,02	31,00	A	V	4,200	V	4,200	A-1	EURO	4 021,35	4 702,22		
SIA	2005	C	Proville 5 PLUS 2003 route de Noyelles	CAISSE DES DEPOTS ET	318 567,69	199 660,40	17,00	A	F	3,450	F	3,450	A-1	EURO	4 085,00	9 826,89		
SIA	2005	C	PROVILLE 5 PLUS 2003 ROUTE DE NOYELLES	CAISSE DES DEPOTS ET	94 527,79	77 048,99	32,00	A	F	3,450	F	3,450	A-1	EURO	1 536,06	1 723,24		
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>8 145 846,16</b>	<b>5 143 376,89</b>									<b>76 830,02</b>	<b>170 594,60</b>		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B7.2</b>

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	247 424,62
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	197 029,92
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>444 454,54</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>3 298 976,93</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>13,47</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B9</b>

**ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>5,94</b>	<b>0,00</b>	<b>5,94</b>	<b>4,95</b>	<b>0,99</b>	<b>5,94</b>
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,11	0,00	1,11	1,11	0,00	1,11
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,83	0,00	1,83	0,84	0,99	1,83
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>16,50</b>	<b>4,04</b>	<b>20,54</b>	<b>16,48</b>	<b>4,06</b>	<b>20,54</b>
Adjoint technique territorial	C	4,54	2,33	6,87	2,81	4,06	6,87
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	9,96	1,71	11,67	11,67	0,00	11,67
Agent de Maitrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>2,80</b>	<b>0,00</b>	<b>2,80</b>	<b>2,80</b>	<b>0,00</b>	<b>2,80</b>
Auxiliaires de puériculture territoriaux de classe supérieure	B	1,80	0,00	1,80	1,80	0,00	1,80
Educateur de Jeunes Enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>2,17</b>	<b>0,48</b>	<b>2,65</b>	<b>2,00</b>	<b>0,65</b>	<b>2,65</b>
Adjoint territorial du patrimoine	C	0,17	0,48	0,65	0,00	0,65	0,65
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>1,58</b>	<b>5,71</b>	<b>7,29</b>	<b>3,26</b>	<b>4,03</b>	<b>7,29</b>
Adjoint territorial d'animation	C	0,58	5,28	5,86	2,26	3,60	5,86
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	0,00	0,43	0,43	0,00	0,43	0,43
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

VILLE DE PROVILLE (M57) - VILLE DE PROVILLE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		30,99	10,23	41,22	31,49	9,73	41,22

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B9</b>

**ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Place de La République 59267 Proville (1).  
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
01/01/1997 - Logement 11 chemin des oiseaux	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	12 724,34
01/04/1998 - 16/22 Logements le Vallon	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	133 304,24
01/05/1998 - CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS-LOTISSEMENT LE VALLON	DEXIA CREDIT LOCAL		DEXIA MUNICIPAL AGENCY	148 186,74
01/10/2001 - Logements Le Vallon	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	13 596,05
01/05/2004 - 12 plus 2002 route de Noyelles	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	481 092,01
01/06/2004 - Proville 12 Plus 2002 route de Noyelles	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	274 929,19
01/08/2005 - Proville 5 PLUS 2003 route de Noyelles	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	246 329,01
01/08/2005 - PROVILLE 5 PLUS 2003 ROUTE DE NOYELLES	SIA		CAISSE DES DEPOTS ET	105 969,25
01/03/2006 - EFI Proville	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	3 363,45
01/07/2006 - REFI PROVILLE TAUX FIXE	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	25 423,94
01/10/2010 - PLUS BEGUINAGE PROVILLE	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	369 796,80
01/11/2010 - PLUS BEGUINAGE PROVILLE	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	255 246,60
01/05/2016 - 11 PLAI PROVILLE ROUTE DE NOYELLES	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	804 247,77
01/05/2016 - 11 PLAI PROVILLE ROUTE DE NOYELLES	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	297 944,14
01/05/2016 - 24 plus proville route de noyelles	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	2 387 150,03
01/05/2016 - 24 PLUS PROVILLE ROUTE DE NOYELLES	NOREVIE		CAISSE DES DEPOTS ET	897 671,61
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES</b>	<b>B12.1</b>

**ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>144 004,25</b>	<b>0,00</b>	
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>			<b>144 004,25</b>	<b>0,00</b>	
18/08/2022	Travaux Ecole	2022/1187	397,44	0,00	0
18/08/2022	Travaux Ecole	2022/1187	5 487,16	0,00	0
18/08/2022	Travaux Ecole	2022/1187	508,80	0,00	0
18/08/2022	Travaux Ecole	2022/1187	4 055,63	0,00	0
18/08/2022	Travaux Ecole	2022/1187	15 000,00	0,00	0
18/08/2022	Travaux Ecole	2022/1187	673,26	0,00	0
18/08/2022	Travaux Ecole	2022/1187	338,40	0,00	0
18/08/2022	Travaux Ecole	2022/1187	3 658,10	0,00	0
18/08/2022	Travaux Ecole	2022/1187	8 408,25	0,00	0
18/08/2022	Travaux Ecole	2022/1187	89 412,58	0,00	0
18/08/2022	Travaux Ecole	2022/1187	9 594,70	0,00	0
19/12/2022	Installation projecteurs Saint exupéry	2022/1762	2 190,00	0,00	0
19/12/2022	Tonnelles	2022/1763	4 279,93	0,00	0
<b>Acquisitions à titre gratuit</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mise à disposition</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Affectation</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mises en concession ou affermage</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Divers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES</b>	<b>B12.2</b>

## ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>							0,00	0,00	
<b>Cessions à titre onéreux</b>							0,00	0,00	
<b>Cessions à titre gratuit</b>							0,00	0,00	
<b>Mise à disposition</b>							0,00	0,00	
<b>Affectation</b>							0,00	0,00	
<b>Mises en concession ou affermage</b>							0,00	0,00	
<b>Mise à la réforme</b>							0,00	0,00	
<b>Divers</b>							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>B13</b>

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>B14</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>B14</b>

**RATIO**

	<b>Montant</b>
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>3 298 976,93</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00 %</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>B15.1</b>

**B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU</b> <b>COVID-19 – SECTION D’INVESTISSEMENT</b>	<b>B15.2</b>

**B15.2 – SECTION D’INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 022,64
2188	Autres immobilisations corporelles	1 022,64
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 022,64</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 022,64</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>200 490,00</b>	<b>I 174 866,09</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>195 000,00</b>	<b>169 376,09</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	195 000,00	169 376,09
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>5 490,00</b>	<b>5 490,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10228	Autres fonds d'investissement	5 490,00	5 490,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>174 866,09</b>	<b>2 734 000,00</b>	<b>783 792,64</b>	<b>3 692 658,73</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>2 156 292,70</b>	<b>III 311 222,99</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>229 000,00</b>	<b>224 966,79</b>
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	189 000,00	166 250,97
10226	Taxe d'aménagement (2)	40 000,00	58 715,82
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>1 927 292,70</b>	<b>86 256,20</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	0,00	450,76
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	0,00	849,16
28131	<i>Bâtiments publics</i>	100 000,00	423,07
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00	313,20
28156	<i>Matériel et outillage incendie, déf. civ</i>	0,00	759,55
28157	<i>Matériel et outillage technique</i>	0,00	1 102,95
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	0,00	5 145,16
28182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	7 042,75
28183	<i>Matériel informatique</i>	0,00	15 498,79
28184	<i>Matériel de bureau et mobilier</i>	0,00	17 085,20
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	0,00	37 585,61
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 827 292,70	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>311 222,99</b>	<b>396 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>806 792,64</b>	<b>1 514 015,63</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II <b>3 692 658,73</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV <b>1 514 015,63</b>
<b>Solde</b>	V = IV - II (5) <b>-2 178 643,10</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET</b>	<b>D3.1</b>

**VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
<b>Sous-total Investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>		<b>0,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>(A) 0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>		<b>0,00</b>
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION</b>	<b>D3.2</b>

**Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

(Montants exprimés en K€)

<b>Produits d'exploitation courante :</b>	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>0,00</b>
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Charges d'exploitation courante :</b>	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Facturations majeures :</b>	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
<b>Total facturations majeures</b>	<b>0,00</b>
<b>Prestations de main d'œuvre inter-domaines :</b>	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (2)</b>	<b>0,00</b>

Contributions aux ECE	0,00
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>0,00</b>
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>	<b>0,00</b>
Résultat financier	0,00
<b>RESULTAT COURANT (5)</b>	<b>0,00</b>
Résultat spécifique	0,00
<b>RESULTAT NET (6)</b>	<b>0,00</b>

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)</b>	<b>D10</b>

**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>D11</b>

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 363 085,34	1 353 922,32	2 734 000,00	1 275 163,02
RECETTES	5 363 085,34	3 121 777,39	396 000,00	1 845 307,95
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	5 031 882,70	2 932 489,06	0,00	2 099 393,64
RECETTES	5 031 882,70	3 298 976,93	0,00	1 732 905,77

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 363 085,34	1 353 922,32	2 734 000,00	1 275 163,02
RECETTES	5 363 085,34	3 121 777,39	396 000,00	1 845 307,95
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	5 031 882,70	2 932 489,06	0,00	2 099 393,64
RECETTES	5 031 882,70	3 298 976,93	0,00	1 732 905,77

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>D11</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 363 085,34	1 353 922,32	2 734 000,00	1 275 163,02
RECETTES	5 363 085,34	3 121 777,39	396 000,00	1 845 307,95
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	5 031 882,70	2 932 489,06	0,00	2 099 393,64
RECETTES	5 031 882,70	3 298 976,93	0,00	1 732 905,77
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>10 394 968,04</b>	<b>4 286 411,38</b>	<b>2 734 000,00</b>	<b>3 374 556,66</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>10 394 968,04</b>	<b>6 420 754,32</b>	<b>396 000,00</b>	<b>3 578 213,72</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

001. Guy Coquelle , Maire	
002. Thérèse Wargnies , Adjointe	
003. Michel Slomiany , Adjoint	
004. Annie Frère , Adjointe	
005. Jean-Michel Dolacinski , Adjoint	
006. Linda Wiart , Adjointe	
007. Pierre Deleporte , Adjoint	
008. Nathalie Lurka , Conseillère déléguée	
009. Aymeric Dollé , Conseiller délégué	
010. Regis Bedou , Conseiller	
011. Delphine Toffin , Conseillère	
012. Michel Bisiaux , Conseiller	
013. Pierre Bourel , Conseiller	
014. Lydie Waeles , Conseillère	
015. Mathilde Mania , Conseillère	
016. Arnaud Leprohon , Conseiller	
017. Mathilde Mascllet , Conseillere	
018. Anne de Renty , Conseillère	
019. Christophe Belot , Conseiller	
020. Sandrine Billoir , Conseillère	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

021. Claire-Marie Dureux , Conseillère	
022. Jérôme Herlaut , Conseiller	
023. Christian Sparrow , Conseiller	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...